

COMMUNE DE CERON
Canton de MARCIGNY- 71110
CONSEIL MUNICIPAL
Compte-rendu de la séance du 11 octobre 2019

Secrétaire de séance : Michel JULIEN

Le Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Michel MATHIAS, Maire, à l'exception de Mesdames Françoise HENRY, Stéphanie COLLOMB et Valérie BONNEFOY.

Approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du conseil en date du 30 août 2019.

Présentation par Roanne Agglomération de leur projet d'implantation de trois éoliennes sur la commune d'Urbise.

➤ Trésorerie de Marcigny :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la fermeture programmée de la Trésorerie de Marcigny. Le Conseil Municipal prend une motion de soutien à la Trésorerie de Marcigny.

➤ Vente de la parcelle des Roussins :

Monsieur le Maire rappelle que la parcelle B402 est en indivision avec la commune de Chambilly et être en attente des délibérations de cette dernière.

La partie de la parcelle ayant servie de dépôt d'ordures ne sera pas mis en vente. Il convient donc de procéder à un bordage de terrain. Le Conseil Municipal décide de choisir le devis de l'entreprise Adage pour un montant TTC de 332 €.

➤ Entretien Monument aux Morts :

Le Conseil Municipal décide de choisir le devis de la Marbrerie Boussand concernant la réfection des noms sur le Monument aux Morts pour un montant TTC de 2 998.47 €.

➤ Indemnités des élections :

Le Conseil Municipal décide de reverser l'indemnité pour frais d'élection à l'agent technique et à la secrétaire de mairie.

➤ Recensement de la Population :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le recensement de la population aura lieu du 16 janvier 2020 au 15 février 2020. Le Conseil Municipal nomme Madame Michèle DIOT agent recenseur.

➤ Règlement Général Européen sur la Protection des Données (RGPD) :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'ensemble des administrations et des entreprises doivent se conformer depuis le 25 mai 2018 au Règlement Général Européen sur la Protection des Données. Le Centre de Gestion 71 se propose de mutualiser les besoins des petites communes pour apporter ses compétences. Le Conseil Municipal décide d'adhérer à la mutualisation du Centre de Gestion71.

➤ Compte-rendu de réunion et informations diverses :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal :

- Point informations jeunesse : création d'une carte jeune à 8 € pour les jeunes résidant sur la Communauté de Communes de Marcigny.
- Adressage de Céron : le Maire est en attente des devis
- Repas des aînés : 41 personnes étaient présentes cette année
- Lecture de la lettre de Monsieur le Préfet concernant les déchets sauvages

